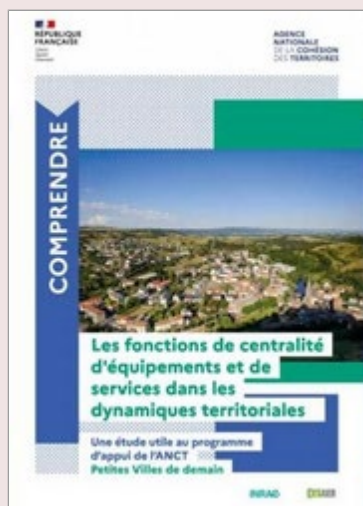




#275 Bulletin du 6 novembre 2020



### ► Les fonctions de centralité d'équipements et de services dans les dynamiques territoriales

Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), INRAE - CESAER, novembre 2020. 16 p.

Cette publication présente les principaux résultats de l'étude "Centralités : comment les identifier et quels rôles dans les dynamiques locales et intercommunales", ainsi que leur utilité dans la mise en oeuvre du [programme Petites Villes de demain](#), conçu et piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

- Les principaux résultats de l'étude
- L'étude complète et ses données sur le site de l'Observatoire des territoires

## Aménagement du territoire

### ► [Faire France ensemble \(Podcast\)](#)

France Inter - D. Rousset ; Xavier Desjardins, Magali Talandier et Hugo Bevort

Emission "*Nos géographies*", 22 octobre 2020. 58 mn

Dès les années 40, en France, la réflexion était là. Il fallait remédier au poids devenu disproportionné de Paris, la ville capitale, trouver des solutions pour améliorer l'équipement, l'activité professionnelle, les modes de vie, les transports, repenser la fiscalité et bien d'autres choses encore. Ouvrage emblématique dans cette période, notamment (ou surtout) par son titre, maintes fois repris et débattu, Paris et le désert français de Jean-François Gravier qui paraît en 1947 et qui fait date. L'auteur y développe l'idée d'un nécessaire « aménagement du territoire » national afin de rétablir un plus juste équilibre entre Paris et les provinces. Il semble donc que l'expression aménagement du territoire ait été utilisée à cette occasion pour la première fois. Depuis elle a fait son chemin...

Invités : Xavier Desjardins, professeur en urbanisme et aménagement de l'espace à Sorbonne Université, chercheur au sein du laboratoire Médiations. ; Magali Talandier, professeure des universités en études urbaines, Université Grenoble Alpes (UGA) ; Hugo Bevort, ancien directeur des stratégies territoriales au Commissariat à l'égalité des territoires (CGET).

## Attractivité territoriale

### ► [La revitalisation des territoires](#)

**Sondage Ifop pour Fédération Syntec, octobre 2020. 14 p.**

Quelques mois après le confinement, les actifs français font preuve d'un intérêt certain quant à la possibilité de changer de région pour raison professionnelle (60% des actifs en Ile-de-France), et d'une forte confiance envers les acteurs locaux pour renforcer l'attractivité des territoires (86% font confiance aux TPE et PME, 78% à la région).

► [Les résultats de l'enquête](#)

## Coopération interterritoriale

### ► [Une fabrique prospective pour les « coopérations interterritoriales »](#)

**Cécile Altaber**

***Horizons publics*, n° 16, été 2020, pp. 84-87**

Partant du constat d'un défaut de connaissance des coopérations interterritoriales, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), devenu aujourd'hui l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), a lancé mi-2018, en partenariat avec France urbaine et l'Association des communautés de France une étude et une fabrique prospective sur les coopérations entre métropoles et territoires environnants. Achevée fin 2019, la fabrique prospective a accompagné les métropoles de Brest, Nantes, Rouen-Normandie, Toulouse et leurs territoires environnants dans l'anticipation de coopérations devant participer à la réponse aux enjeux de demain.

## Développement durable

### ► [Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable](#)

**Thierry Cadart**

**Conseil économique, social et environnemental (Cese)**

***Avis du Cese*, n° 23, 27 octobre 2020. 77 p.**

L'objectif de cet avis et de ses 18 préconisations est de contribuer à ce que tous les citoyennes et citoyens qu'ils soient enfants, jeunes, adultes ou seniors puissent se construire en « éco-citoyennes/citoyens responsables » c'est-à-dire qui s'informent, s'éduquent et/ou se forment et agissent, de façon responsable, tout au long de leur vie, en faveur du développement durable. Ces 18 préconisations, s'appuyant sur les expériences en cours et la forte préoccupation constatée sur les questions environnementales, visent à renforcer les conditions permettant la prise de conscience et l'engagement des citoyennes et des citoyens. Faire progresser les objectifs de développement durable (ODD) en lien avec les préoccupations environnementales revient à faire progresser l'ensemble des ODD étant donné leur caractère systémique. Les préconisations s'organisent autour de trois axes : produire, valoriser et diffuser les connaissances sur le développement durable ; mieux éduquer et

former pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable et améliorer les outils et dispositifs de participation citoyenne en faveur du développement durable.

[► L'avis](#)    [► La synthèse](#)

Foncier

► Foncier : fondamentaux et idées neuves

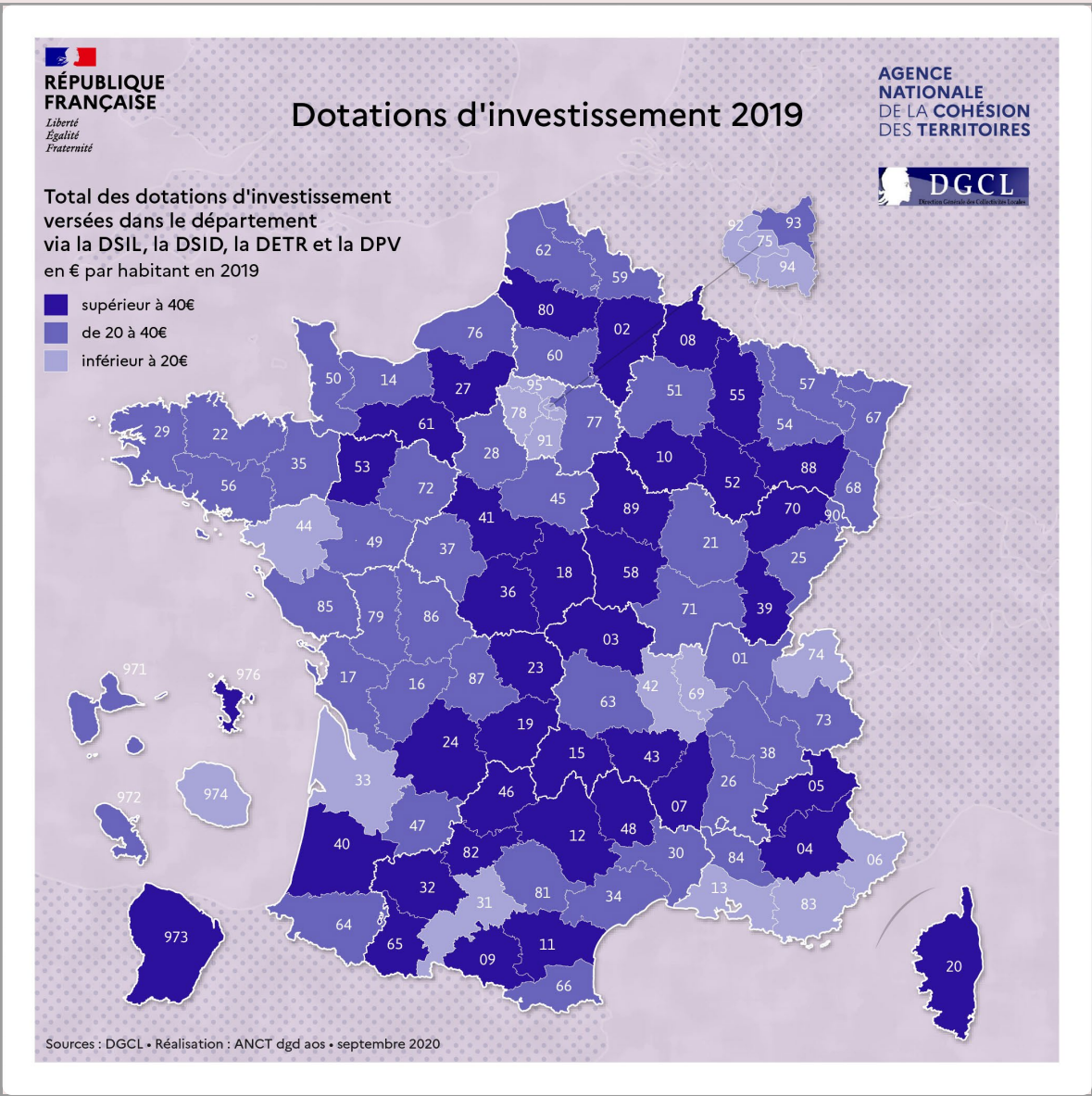
**Constructif**, n° 2020/3 (n° 57). 64 p.

Parmi les articles constitutifs de ce dossier :

- . [« Les débats sur la densité, la mobilité et la sobriété »](#) (Jean-Pierre Orfeuil)
- . [« Artificialisation des sols : de quoi parle-t-on ? »](#) (Jean Cavailhès)
- . [« La préférence française pour le pavillon »](#) (Jean-Marc Stébé)
- . [« La fin de la lutte foncière ? »](#) (Éric Charmes)
- . [« Vers des villes flottantes ? »](#) (Julien Damon)
- . [« Dissocier foncier et bâti : une idée d'avenir ? »](#) (Bernard Vorms)

Une carte, un focus

► Dotations d'investissement 2019



## Comment l'Etat a-t-il contribué au financement des projets des collectivités ?

L'ANCT et la DGCL proposent une carte interactive sur les dotations d'investissement 2019 aux communes, EPCI et conseils départementaux.

Au total, ce sont 1,921 milliard d'euros pour 26 718 projets dans les territoires.

► [Retrouvez cette carte dans la cartothèque ANCT](#)

## Logement

### ► [Le logement face à la crise sanitaire](#)

**Plan urbanisme construction architecture (Puca)**

**Note d'analyse, n° 3, octobre 2020. 13 p.**

Ces derniers mois, la moitié de la population mondiale est restée confinée pour limiter la propagation de l'épidémie de la covid19. De ce fait, le rapport au logement est devenu l'un des points névralgiques de l'appréhension de la crise. Face à une situation inédite de confinement, le logement est observé sous toutes ses coutures. Chercheurs et spécialistes soulignent les tensions qui le traversent, confortant pour certains leurs analyses antérieures, ou déplaçant le curseur pour d'autres, appelant de manière plus radicale à des changements d'approches pour la plupart. Ce sont toutefois les inégalités entre populations, entre quartiers, et entre types de territoire qui ressortent des principales analyses, et une exposition différenciée aux dysfonctionnements que la crise aura révélés ou produit.

## Numérique

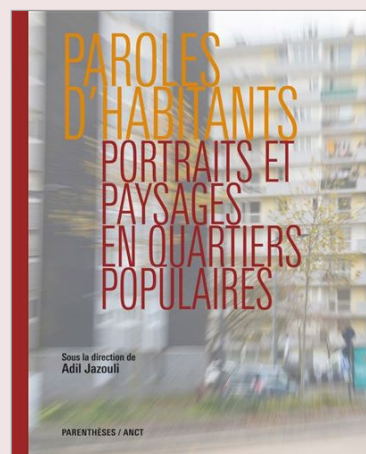
### ► [La Covid 19, accélératrice et amplificatrice des fractures numériques](#)

**Sciences Po (Chaire digital, gouvernance et souveraineté) - Jean-François Lucas**

**Policy brief, octobre 2020. 24 p.**

L'auteur passe ici en revue les différentes inégalités d'accès aux services digitaux que couvre l'expression de « fracture numérique », qu'elles soient d'ordre matérielles, sociales ou économiques, mises en exergue par le confinement. Il tire de ce diagnostic une série de recommandations pour réduire les barrières matérielles, renforcer la formation au numérique, améliorer la conception des services publics dématérialisés et leurs alternatives, afin d'assurer un accès universel aux services numériques de base.

## Politique de la ville



### ► [Paroles d'habitants. Portraits et paysages en quartiers populaires](#)

**Adil Jazouli (sous la dir.)**

**Ed. Parenthèses - ANCT, octobre 2020. 304 p.**

Des quartiers populaires, l'habitude est souvent prise de ne montrer que les failles, les tensions, les échecs... De décennie en décennie, articles, documentaires, études sociologiques en ont tracé insidieusement un tableau sans nuance, amalgame anxiogène de victimisation et de stigmatisation. Prendre à rebours cette vision réductrice pour restituer à ces quartiers et à leurs habitants leur relief, leur diversité, leur vitalité, telle est l'entreprise de cet ouvrage.



Grâce à un travail photographique de grande ampleur, qui montre la vérité nue de ces lieux marginalisés, et au recueil de récits de vie à la fois lucides et sincères, c'est un visage méconnu des "quartiers ?" qui émerge. A travers cette galerie de portraits, se dévoile une banlieue en éveil, bouillonnante d'espoirs, d'initiatives et de combats, qui lutte au quotidien contre les a priori qui l'enferment. Une banlieue qui, par-dessus tout, se bat pour qu'enfin ses habitants soient reconnus comme des citoyens à part entière.

### ► [Les quartiers pauvres ont un avenir](#)

**Hakim El Karoui**

**Institut Montaigne, octobre 2020. 272 p.**

Opérations Habitat et Vie Sociale, politique de Développement social des quartiers (DSQ), création de Zones d'éducation prioritaires (ZEP), plan "Banlieues 89", Plan national pour la rénovation urbaine (PNRU), etc. Au cours des quarante dernières années, les gouvernements qui se sont succédés ont quasiment tous mis en œuvre des "plans banlieues", centrés sur les quartiers pauvres. Un point commun à ces initiatives : elles ont presque toutes abordé ce sujet exclusivement sous un angle social ou une perspective de rénovation immobilière. Mais l'angle économique est absent des réflexions : comment y amener de l'activité, former ses habitants, développer les richesses ? Et non pas se focaliser uniquement sur la rénovation des bâtiments et la multiplication des systèmes d'aides sociales. C'est dans ce contexte que l'Institut Montaigne a réalisé un travail statistique inédit et une réflexion autour des dynamiques économiques des quartiers pauvres, à partir de 300 tableaux statistiques, 40 cartes et 35 entretiens individuels, afin de comprendre les enjeux économiques de ces quartiers, lutter contre les idées reçues et proposer des pistes d'action utiles au débat public. L'auteur propose d'impulser une nouvelle dynamique pour la politique de la ville, sans se focaliser sur la rénovation urbaine et sans envisager une hausse conséquente de la dépense publique dans les quartiers pauvres. En renversant la perspective traditionnelle qui fait de ces quartiers une exception et en les replaçant dans l'économie générale de la France, le rapport compare les quartiers pauvres avec le reste du territoire afin de comprendre leurs spécificités et proposer des solutions fondées sur un potentiel économique.

## Prospective

### ► [Explorons nos futurs \(heureux\)](#)

**Traits d'agences, n° 37, octobre 2020. 24 p.**

Ce numéro présente différentes facettes des démarches de prospective conduites dans les territoires par les agences d'urbanisme. Certaines se fondent sur la résilience face à la crise de la Covid-19, d'autres s'appuient sur des imaginaires territoriaux ou des démarches ludiques pour questionner les projets de territoire ou l'émergence de nouvelles politiques publiques mises à l'agenda. L'horizon temporel retenu est souvent 2040, il représente trois mandats politiques ou encore une génération.

## Qualité de vie

### ► [Comment concevoir collectivement le bien-être soutenable ?](#)

**Fiona Ottaviani ; Anne Le Roy**

***The Conversation*, octobre 2020**

Comment prendre en compte le bien-être ? La soutenabilité ? Comment rendre visible ce qui compte ? Comment travailler collectivement à la définition de ce qui fait commun et considérer la valeur de ce qui ne peut être monétarisé ? C'est à l'ensemble de ces questions que répond l'expérimentation IBEST « indicateurs de bien-être soutenable » sur le territoire de la métropole grenobloise. Cette démarche collective, impliquant spécialistes des politiques publiques, scientifiques, activistes et habitants sur un temps long (depuis 2002) vise à enrichir et transformer les cadres d'observation et d'évaluation des politiques publiques, mais aussi la manière de construire les indicateurs. Nourrie d'une enquête et de débats, la démarche a abouti à la définition collective de huit dimensions du bien-être soutenable. Le bien-être soutenable correspond ici à la possibilité que les personnes ont de « se réaliser », c'est-à-dire de trouver des réponses à leurs besoins en adéquation avec le bien commun et leurs aspirations.

## Santé

### ► [Accès territorial aux soins, les inégalités ne sont pas définitives](#)

**Observatoire-Place de la Santé, Mutualité française, octobre 2020. 48 p.**

La quatrième édition de l'Observatoire-Place de la Santé est consacrée à l'accès territorial aux soins. Cette étude comporte une analyse à partir de différentes sources de données permettant une mise en perspective ainsi qu'une enquête réalisée auprès du grand public (plus de 1 000 répondants) et des entretiens avec des professionnels de santé. Elle vise à démontrer que, sans mesures fortes sur l'organisation des soins, des pouvoirs publics ou par les professions de santé, l'accroissement des inégalités est inéluctable.

## Services au public

### ► [L'accès des Ligériens aux services publics facilité par le déploiement des espaces France Services](#)

**Cyril Hervy, Christelle Manceau (Insee)**

**Insee dossier Pays de la Loire, n° 05, 28 octobre 2020. 24 p.**

Afin de faciliter l'accès aux services publics, l'État, en partenariat avec les acteurs locaux, déploie des réseaux de proximité sur tout le territoire. En prenant en compte ces structures, les habitants des Pays de la Loire accèdent à un panier de services publics en 9 minutes en moyenne. L'implantation des Maisons de services au public (MSAP), puis désormais des espaces France Services, permet de réduire notablement ce temps d'accès. Mais il existe des disparités selon les départements. Lenjeu est d'adapter l'implantation des espaces France Services aux besoins des territoires, pour répondre à une forte croissance de la population ou pour accompagner les usagers les plus fragiles dans leurs démarches. Au sein des villes, rapprocher la population résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville des services publics est également un enjeu dans le déploiement du réseau France Services. L'analyse est ainsi complétée par la localisation des équipements de services publics dans les communes ligériennes où se situent des quartiers prioritaires. Ce dossier est issu d'un partenariat entre la Préfecture de région et l'Insee.

### ► [Quartiers prioritaires : des services publics à la carte ?](#)

**Journées "Innovation et territoires"**

**Acteurs publics TV, novembre 2020**

Simplifier et faciliter la relation des citoyens aux services publics : le principe porté par les maisons

France Services est le fil rouge des 4 journées "Innovation et territoires" proposées sur Acteurs publics TV en novembre. La journée du 4 novembre était consacrée au thème des : "Quartiers prioritaires : des services publics à la carte ?".

Avec les interventions d' Yves Lebreton, directeur général de l'ANCT, d'Anne-Claire Mialot, préfète à l'égalité des chances de Seine-Saint-Denis, de Laurent Bigorgne, directeur de l'Institut Montaigne. Au débat : « Les services publics vont-ils enfin se réinventer dans les territoires sensibles ? », « 3, 2, 1 : innovez ! La parole aux acteurs de l'innovation territoriale » et un atelier : « Quelles méthodes pour rapprocher citoyens et services publics dans les territoires défavorisés ? ». Lors de l'après-midi, échanges avec Hakim El Karoui, auteur du rapport de l'Institut Montaigne « Les quartiers pauvres ont un avenir » et entretien avec Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la Ville.

[► Programme des prochaines journées](#)

Lundi 9 novembre : « La ruralité, terreau de l'innovation »

Jeudi 19 novembre : « Les services publics, nouveau moteur de l'attractivité locale

## Territoires

### [► Bordeaux, une métropole européenne parmi les grands pôles régionaux supérieurs](#)

**Odile Pinol, Karim Mouhali (Insee)**

***Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine*, n° 92, octobre 2020. 4 p.**

Au sein de l'espace européen, Bordeaux se classe parmi les « pôles régionaux supérieurs » par sa taille et son influence avant tout régionale. Les emplois publics y sont surreprésentés, illustrant l'absence d'une spécialisation marquée dans les autres activités économiques. Dans sa catégorie, Bordeaux obtient des performances mitigées sur le marché du travail, néanmoins elle dispose d'un potentiel humain et entrepreneurial dynamique. Son principal atout réside dans sa forte capacité à attirer les populations résidentielle et touristique. Cette attractivité engendre cependant deux défis concernant la qualité de vie dans la métropole : la préservation du cadre de vie et le développement d'une offre culturelle adaptée. L'ouverture à l'international et le renforcement des activités métropolitaines, qui rapprocheraient Bordeaux des « technopôles attractifs », peuvent représenter des perspectives.

### [► Etude IMPACT – Pays de la Loire](#)

**Comisis - Le RAMEAU pour l'Observatoire des partenariats, octobre 2020. 58 p.**

L'Observatoire des partenariats publie le 10ème rapport IMPACT. Ce rapport régional est consacré aux Pays de la Loire : quelles sont les fragilités de ce territoire, comment sont-elles perçues par les citoyens, entreprises et associations ? Quels sont les domaines où les alliances multi acteurs sont nécessaires ? Quelles en sont les pratiques ? Le rapport et sa synthèse, mettent en valeur les spécificités territoriales, et valorisent les pratiques de " jouer collectif ".

[► Le rapport](#)   [► La synthèse](#)

## Territoires d'industrie

### [► A la recherche des Territoires d'industrie à effet local dominant](#)

**Etienne Fouqueray**

**La Fabrique de l'industrie, octobre 2020. 17 p.**

Un des objectifs que s'est donné l'observatoire des Territoires d'industrie est de documenter les conditions locales qui mènent certains territoires français à se distinguer des autres en matière d'emploi industriel. Ces conditions ne pouvant être appréhendées uniquement à partir de données chiffrées, une analyse qualitative s'impose. Toutefois, une telle analyse suppose d'être en mesure d'identifier les territoires sur lesquels ces effets sont à l'œuvre. Ce document de travail met en évidence les territoires qui représentent les terrains d'étude à analyser en priorité. Ce sont 14 zones d'emplois qui ont une spécificité industrielle forte, une croissance de l'emploi qui s'écarte de la moyenne et la présence d'effets locaux historiques et récents. Elles correspondent à 10 Territoires d'industrie qui ont déjà signé leur protocole d'accord en avril 2020.

## Transitions

### ► [Le dico du futur : « La transition est d'abord l'imagination d'autres possibles »](#)

**Pascal Chabot ; Carine de Boissezon**

***Usbek & Rica*, 28 octobre 2020**

Immanquablement évoqué lorsqu'on parle énergie et écologie, le terme « transition » est devenu la matrice à travers laquelle nous envisageons l'avenir. A force de l'employer, on en oublie son essence. Comment expliquer un tel succès et quelles sont les applications concrètes de ce concept dans la sphère économique ? Interview croisée entre Pascal Chabot, philosophe et auteur du livre *L'âge des transitions* et Carine de Boissezon, directrice du développement durable d'EDF.

## Urbain

### ► [Ville et architecture pour les humains et les non-humains. Podcast](#)

**Ecole urbaine de Lyon, octobre 2020. 68 mn**

L'Ecole urbaine de Lyon propose une série de conférences intitulées « Les Mercredis de l'anthropocène ». Cette semaine, c'est la question de la présence des non-humains dans la ville qui est évoquée. Parmi les thèmes abordés : devons-nous questionner le modèle de la concentration urbaine et reconsidérer celui des périphéries multipolaires ou des cités jardins ? Avons-nous à repenser les espaces habités pour qu'ils constituent des milieux de vie équilibrés, sains et protecteurs pour tous ceux qu'ils abritent ?

## Zonages

### ► [Toujours plus d'habitants dans les unités urbaines](#)

**Vianney Costemalle**

***Insee Focus*, n° 210, octobre 2020**

Les unités urbaines permettent de caractériser les communes de France selon le double critère de la continuité du bâti et du nombre d'habitants. Une nouvelle délimitation des unités urbaines a été réalisée en 2020. Les 2 467 unités urbaines, telles que délimitées en 2020, regroupent 52,9 millions d'habitants en 2017. Dix ans plus tôt, la population des 2 289 unités urbaines de 2010 était de 50,1 millions. L'évolution de 2,8 millions d'habitants est imputable principalement à la croissance démographique des communes appartenant à une unité urbaine en 2010 et 2020. Elle résulte également de l'intégration de nouvelles communes, au fort dynamisme démographique.



## ► [En France, neuf personnes sur dix vivent dans l'aire d'attraction d'une ville](#)

Insee

*Insee Focus*, n° 211, octobre 2020

L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. En France, les 699 aires d'attraction des villes regroupent plus de neuf personnes sur dix : 51 % de la population française habite dans les pôles et 43 % dans les couronnes. Une personne sur cinq vit dans l'aire d'attraction de Paris. Entre 2007 et 2017, la population augmente nettement dans les aires d'attraction de 700 000 habitants ou plus. Depuis 2012, la population est stable dans les aires de moins de 50 000 habitants et dans les communes hors attraction des villes. Au sein des aires, la croissance de la population est plus faible dans les communes-centres que dans les couronnes.

### ► Analyses régionales :

► [Auvergne Rhône-Alpes](#)

► [Bretagne](#)

► [Corse](#)

► [Franche-Comté](#)

► [Grand Est](#)

► [Hauts-de-France](#)

► [La Réunion](#)

► [Midi-Pyrénées](#)

► [Nouvelle Aquitaine](#)

► [Occitanie](#)

► [Provence-Alpes-Côte d'azur](#)

► [Pays de la Loire](#)

---

## Agence nationale de la cohésion des territoires

Conception : Isabelle Rican & Sylvère Geniaux / Service de veille

>> **S'abonner** : [accès direct à l'encart d'inscription](#)

>> **Nous contacter** : [veille.anct@anct.gouv.fr](mailto:veille.anct@anct.gouv.fr)

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Agence nationale de la cohésion des territoires | Service communication - 20 avenue de Ségur – TSA 10717 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : [info@anct.gouv.fr](mailto:info@anct.gouv.fr)



© 2020 Agence nationale de la cohésion des territoires

[Voir la version en ligne](#)

[Se désinscrire](#)